

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

## GOUVERNER

Gouverner, c'est avoir un programme, et c'est, par vents et marées, en imposer honnêtement la réalisation à tous ceux qui détiennent, dans notre société décadente, une parcelle d'autorité.

Quelle que soit la forme du Gouvernement, quelle que soit sa nuance politique, ses tendances ou son but, le bien de l'Etat exige impérieusement l'ordre, le respect des lois et surtout, dans la crise économique que nous subissons, la surveillance attentive des prix de base imposés pour les denrées de première nécessité.

N'oublions pas le rôle essentiel qu'a joué sous la grande Révolution la cherté injustifiée du pain. Quand les émeutiers prirent la route de Versailles pour ramener le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron dans la capitale, c'est que, depuis longtemps, un gouvernement sans autorité avait livré aux profiteurs l'exploitation éhontée de toute la population.

La première révolution a aboli les corporations; en faudra-t-il une seconde pour éteindre des trusts professionnels qui s'érigent en corps de métiers et, sous menace de grève, prétendent pouvoir à leur gré rançonner tout un pays ?

Au moment où le blé est à l'étage de 110 francs, est-il possible de tolérer de la part des boulangers et des minotiers une telle licence ? Hier c'était « Tunis-Socialiste » qui dénonçait des bénéficiaires élevés de la part de ces négociants qu'ils constituent un impôt formidable prélevé injustement et d'une façon insidieuse sur tous les chefs de famille. Demain ce seront des interventions coupables qui seront sans doute dévoilées, car on se refuse à croire qu'une situation aussi anormale ne relève que de l'impéritie de ceux qui ont la charge de veiller au juste équilibre d'une réglementation édictée par le souci de l'intérêt général.

A qui s'adresser, à quelle porte frapper quand le livreur qui passe vous remet pour 1 fr. 90 un pain prétendu de luxe qui ne pèse que 780 grammes ?

Que signifie cette appellation de pain viennois fabriqué avec de la farine plus qu'ordinaire et qui n'a d'autre mérite qu'une forme assurant une cuisson plus complète. Ce vocable de pain de luxe est-il un motif suffisant pour permettre aux boulangers d'écouler leur marchandise à 2 fr. 40 le kilo. D'ailleurs, si vous exigez la boule de son classique, afin d'avoir votre poids de pain, la question est vite résolue : le plus souvent le boulanger n'en a plus ou bien elle est si négligemment pétrie et cuite qu'il est difficile de la digérer. Pendant ce temps, le malheureux colon peine et se désole ne trouvant plus preneur à 110 francs pour son blé. Nous revenons à la période critique d'avant-guerre où le producteur était réduit à quia, et où les intermédiaires se remplissaient le gousset sous l'œil bienveillant d'une autorité débonnaire, au grand préjudice de cet éternel gogo qu'est le consommateur.

Il est urgent de serrer la vis à ces profiteurs. Nous demandons des gendarmes, beaucoup de gendarmes, de bons et sévères gendarmes qui, pour la banlieue au moins, mettront un peu le nez dans toutes ces carrioles de livreurs qui débitent une marchandise dont rien ne justifie ni le prix élevé... ni le faux poids.

L'office des boulangers devrait, d'autre part, être régulièrement inspecté, des prélèvements seraient effectués périodiquement au moment de la mise en fournée de façon à déterminer si, quelle que soit la forme du pain, la quantité de pâte correspond bien toujours au poids de farine nécessaire pour donner un kilo de pain. Il reste enfin pour mettre à la raison les profiteurs qui déshonorent la corporation à faire appel plus souvent au laboratoire du service des fraudes. Là, non seulement on peut établir avec facilité si le pain a été adultéré, s'il a été pétri avec des farines avariées et quelle est la quantité exacte de farine que le boulanger a employé pour la constitution de sa niche de pain. On peut donc, en donnant un pain entier à ce laboratoire, déterminer s'il y a eu fraude sur la quantité et la qualité. Il suffit dans ces conditions à l'autorité supérieure de vouloir effectivement mettre de l'ordre pour être assurée par avance d'aboutir à un résultat équitable. Nous pensons bien qu'il ne manquait que de signaler cette situation en haut lieu pour qu'il y soit remédié.

CIVIS.

## BULLETIN

### A quand l'état de siège ?



C'est le vœu d'un grand nombre de nos compatriotes, qui se rappellent qu'en 1911, au lendemain de l'affaire du Djellal, M. Alapeite, ne craignit pas de recourir à cette mesure qui ne gênait personne, mais mettait un « bœuf » sur la langue des pêcheurs en eau trouble et de quelques exaltés.

L'état de siège durait encore, en 1914, à la déclaration de guerre, et on n'eût nullement besoin de recourir à certains articles du code pour maintenir l'ordre qui ne fut pas troublé, tout au moins dans les principales villes, pendant tout le cours des hostilités.

Pour notre part, nous ne croyons point à un conflit armé avec nos frères transalpins dans les veines desquels coule le même sang que le nôtre, néanmoins comme il y a des exaltés chez eux, comme chez nous, il est bon, préférable, de prendre des mesures préventives pour éviter des discussions qui peuvent mal tourner, ou la publication d'articles qui peuvent être prétexte à pugilats, et l'état de siège est le meilleur calmant.

Ceux qui ont des idées belliqueuses sont obligés de se calmer pour ne pas encourir les foudres de dame Justice.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que M. le Résident Général voudra bien s'inspirer du précédent dont il a été le témoin et, comme dit l'autre, les vaches seront bien gardées.

A quand l'état de siège qui ne sera pas une provocation, mais simplement un souci naturel de faire régner l'ordre, la paix et la tranquillité et l'harmonie entre nationaux de deux puissances faits pour s'estimer et même s'aimer.

L. de P.

### Qui décrochera la timbale ?

On parle de plusieurs candidatures, mais deux tiennent la corde.

Aux finances, M. Soubrane, l'actuel directeur général adjoint de cette Administration, qui assume tout seul depuis plusieurs mois la lourde charge de la Direction générale et, à l'Agriculture, M. Dominique Gaudiani, directeur général-adjoint de l'Intérieur, aurait de grandes chances de recueillir la succession du regretté M. Lescure.

Par son passage dans les Contrôles civils, où il a eu à s'occuper de la petite et moyenne colonisation, il est tout préparé pour le poste.

Mais, d'autre part, on parle de notre ami M. Philippe Beriel, détaché en Syrie, où il occupe une haute situation, ce qui ne lui donnerait aucun avantage matériel, mais le rapprocherait de la Mère-Patrie. On parle aussi de M. Labadie, directeur des Domaines et de la Colonisation, tout préparé pour l'emploi.

Parmi toutes ces candidatures sympathiques nous comprenons l'embaras du Ministre; aussi devrait-il mettre les noms des postulants dans un chapeau et procéder à un tirage comme pour une loterie. Le nom sortant serait l'heureux bénéficiaire, et ainsi pas de jaloux, ni de mécontents.

### Contre le Sionisme

Tous les juifs ne sont pas partisans d'une patrie juive. Dans « Paix et Droit », organe de l'Alliance israélite universelle, M. Alfred Bert s'y oppose formellement, et en donne les raisons suivantes :

« Une suprématie spirituelle s'exerçant comme celle de Rome sur les catholiques de l'univers se conçoit dans une religion qu'étaient des dogmes indiscutables puissamment organisés. Il est besoin d'une autorité pour assurer le maintien de ces dogmes, de cette discipline et la réglementation de cette hiérarchie; que cette autorité dépende d'un concile ou d'un souverain pontife. Mais le judaïsme, qui n'a d'autres dogmes que l'unité divine et le Décalogue, qui est sans mystère et sans hiérarchie, exclut cette suprématie spirituelle. En France, comme en tous les pays où règne l'égalité civique, le judaïsme ne peut être qu'une province de plus dans la grande cité, non un corps étranger dans la nation. Une superpatrie juive présenterait un caractère équivo-

que, suspect au point de vue national et susceptible d'attenter aux droits des patries temporelles, sinon d'en menacer l'existence. »

Et M. Bert ajoute : « Il faut éduquer les immigrés et leur faire comprendre que l'avenir des juifs, leur développement intellectuel, leur progrès moral n'est pas dans un retour vers l'Orient, mais en Occident. La seule solution se résoudra le problème juif, s'il doit être résolu, il ne le sera pas par la récupération d'un petit pays suffisant à peine pour nourrir le dixième de la population opprimée, mais seulement par le triomphe des notions de justice et de paix que les juifs représentent chez tous les peuples, en un mot par l'élargissement progressif de l'humanité. »

### Quand supprimera-t-on les pourboires ?

demande l'« Animateur des Temps nouveaux », le journal si plein d'entrain :

Le pourboire, qui est entré dans les usages, est-il destiné à rétribuer l'employé, ou seulement à témoigner sa satisfaction pour un zèle ou une complaisance en dehors du travail ?

Le pourboire, tel qu'il se pratique actuellement, a un caractère nettement abusif.

### OU COMMENCE ET OU S'ARRETE L'ATTRIBUTION DU POURBOIRE

Dans les restaurants, notamment, le garçon perçoit une prime sur la valeur de la consommation, et non sur la peine qu'il a eue de la servir.

Le garçon qui sert un bock, la serveuse d'une pâtisserie qui apporte une glace, reçoivent une étreinte.

La même serveuse qui emballera avec soin des gâteaux à la crème, des petits fours fragiles, ou qui nouera avec grâce une boîte de bonbons, ne recevra rien, et cependant elle aura témoigné de la complaisance.

\*\*

Le chauffeur de taxi touche une étreinte proportionnée à la longueur du trajet; l'employé de chemin de fer qui donne le billet, ne serait-il pas aussi en droit de réclamer un tant pour cent sur les kilomètres de parcours de chaque voyageur ?

Le garçon coiffeur reçoit un pourboire, pour un travail déterminé et convenu, et rétribué par le patron. On n'aura pas l'idée de donner quoi que ce soit à la vendeuse qui, avec patience, aura montré et essayé 20 paires de chaussures ou essayé la moitié des modèles des chapeaux de la devanture, avec le sourire.

Dans bien des cas, le pourboire a un caractère de carte forcée, qui choque le « client » et qui étouffe la plupart de nos visiteurs étrangers.

J. PEGAND.

## Echos & Nouvelles

### LE RESIDENT INAUGURE ET VISITE LA GOULETTE

La Goulette n'a jamais été à pareille fête, car c'est peut-être la première fois depuis la création du port de Tunis qu'un Résident Général va la visiter officiellement.

Il y fut l'objet d'une chaleureuse réception, car cette petite ville, qui autrefois était un centre très animé, est restée des ans dans le marasme, mais aujourd'hui de beaux jours vont lui redonner son port où accosteront les gros navires qui ne peuvent pas aller à Tunis.

### UN DEUIL DANS LE CORPS MEDICAL

Nous apprenons avec un très vif et sincère regret la mort du docteur Conseil, médecin communal de la ville de Tunis depuis une vingtaine d'années.

Son dévouement lors de l'épidémie de peste est trop près de nous pour être oublié, et chacun sait ce qu'il doit à ce praticien qui semblait vouloir défer la mort qu'il froit de si près.

En cette douloureuse circonstance nous prions sa famille et le corps médical d'agréer nos condoléances profondément attristées.

### LA MATERNITE « ANDREE SAINT »

#### A FEZ

Mme Saint a procédé, le 19 mai à Fez, à la pose de la première pierre de la maternité qui porte son nom. Elle maçonna le scellement de l'énorme bloc sur son soubassement, après qu'elle eut, suivant l'usage, enfoncé dans une alvéole prati-

quée à dessein dans la pierre, un douro hassani d'argent.

Mme Saint se proposa de donner une grande extension à l'orphelinat indigène en voie d'aménagement, à l'installation de garderies d'enfants et surtout à l'organisation déjà ébauchée d'un service d'infirmières visiteuses à domicile pour les femmes musulmanes et leurs enfants.

M. Alcide Delmont, lors de son passage au Maroc, a été à même de constater l'œuvre bienfaisante de Mme Lucien Saint; qu'aurait-il dit s'il était venu en Tunisie ? Il aurait demandé à son collègue des Affaires Etrangères de réserver une croix de la Légion d'honneur pour ce beau dévouement.

Nous espérons qu'elle ne se fera pas longtemps attendre.

### LE PORT DE TUNIS

Nous avons parlé de l'important projet d'agrandissement du port de Tunis, actuellement sujet de débats entre la Chambre de Commerce et l'Administration.

La réalisation de ce projet doterait la ville de Tunis d'un port dont l'extension n'aurait pratiquement, pour limites, que les rives du lac au fond duquel se trouve le port actuel, ce qui permettrait de lui donner, par étapes, et si la nécessité s'en faisait sentir, une superficie dépassant celle des plus grands ports du monde.

Le projet comporte l'approfondissement du canal existant entre Tunis et La Goulette avec élargissement de ce canal et la création de bassins latéraux d'accostage avec de larges terre-pleins, desservis, entre Tunis et La Goulette, par un faisceau de voies ferrées et de routes.

Dans ce nouveau port, les quais s'échelonnent le long du chenal de dix kilomètres qui unit Tunis à La Goulette, ce dernier port subissant lui aussi divers aménagements.

### LE JEUNE COURAGE

Nous avons été agréablement surpris dimanche, en lisant dans la « Dépêche Tunisienne » que les jeunes sauveteurs d'Hammam-el-Lif Hassen ben Salah Charad, petit fils de Si El Hadj ben Yasmin, notable propriétaire de la commune, et son ami Essaoui dont nous avons relaté le bel acte de courage au cours de l'été dernier venaient de recevoir chacun la médaille de sauvetage en argent.

Puisque c'est une jeune musulmane qui a été sauvée, il nous aurait été agréable de leur voir octroyer le Nichan Ifikhar; nous espérons que cet oubli sera bientôt réparé, et nous applaudirons ferme cette récompense, car il faut toujours stimuler les jeunes gens.

Nous ne nous expliquons pas que les frères Hauzé, de La Goulette, qui ont maint sauvetages à leur actif, n'aient pas encore la médaille de sauvetage qu'ils ont bien méritée, aussi nous joignons-nous à notre excellent confrère la « Tunisie Française » pour la réclamer pour eux.

Et ce sera justice, comme on dit au Palais.

### LA PERTE DES COLIS POSTAUX

Lorsqu'il y a une perte ou avarie d'un colis postal, peu de personnes savent devant quel tribunal il faut se présenter pour se faire allouer l'indemnité à laquelle on prétend avoir droit.

Les commerçants tendent à porter leur action devant le tribunal de commerce, surtout lorsque les colis renfermaient des collections ou autres objets relevant de leur profession.

Par contre, les non commerçants ont tendance à saisir les tribunaux civils. Or, tous ces tribunaux sont incompétents. Le seul tribunal compétent en la matière est le juge de paix.

### NECROLOGIE

Nous prenons une part à la douleur du citoyen Arthur Pellegrin qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, et ce qui est plus navrant le lendemain ou surlendemain de son départ pour France, où il se rendait pour assister à l'Assemblée générale des cheminots.

### LES SALAIRES DES CHEMINOTS

#### DE FRANCE

Marcel Schwab soulignait, dernièrement, dans le « Cheminot de France », que les petits salaires étaient insuffisants en raison des charges nombreuses qui frappent ceux-ci.

En Tunisie, nos cheminots jouissent en plus du tiers tunisien et d'un tas d'indemnités sans avoir d'autres impôts que l'istitan qui est, en somme, bien minime, surtout comparé aux impôts de France.

## LES OUBLIES

Au mois de janvier dernier a paru une longue liste de gradés et d'agents de la police leur conférant des médailles d'honneur pour leurs bons et loyaux services.

Nous n'avons pas été les derniers à les féliciter, mais depuis ces auxiliaires de la justice attendent toujours leur médaille.

Pourquoi ce retard de plusieurs mois que rien ne justifie à notre humble avis.

Nous espérons que cet écho tombera sous les yeux du Directeur de la Sûreté que fera faire les démarches utiles pour que satisfaction soit donnée.

### A LA DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la mort de M. Lescure, directeur général de l'Agriculture, survenue à Paris, alors qu'il se trouvait en mission dans la capitale.

Nous entretenions avec lui des relations très cordiales depuis près de trente ans, aussi sa mort nous a-t-elle péniblement affecté, comme elle a affecté tous ceux qui le connaissaient.

En cette douloureuse circonstance nous prions Mme Veuve Lescure, son fils, sa belle-fille, parents et alliés, d'agréer nos plus sincères condoléances.

### TRAIN CONTRE AUTO

Il nous plaît d'enregistrer que le malheureux accident de Bou-Ficha, qui a coûté la vie à une jeune fille et blessé gravement sa belle-mère, n'est pas dû uniquement à l'absence de passage à niveau bien que la route soit très fréquentée.

Le chauffeur, d'après ce qui nous a été rapporté, lutait de vitesse avec l'express et voulut traverser la voie devant lui, et l'auto fut prise en écharpe.

Evidemment, s'il y avait eu, un passage à niveau gardé, cet affreux accident, qui a coûté la vie à une malheureuse jeune fille, qui faisait l'admiration de tout Saint-Germain et la joie de ses parents ne reposerait pas aujourd'hui dans le petit cimetière d'Hammam-el-Lif, où elle fut inhumée hier, en présence d'une foule nombreuse qui avait tenu à apporter au malheureux père, le colonel Leullier, le réconfort de leur présence.

Nous nous inclinons profondément devant cette nouvelle victime de l'imprévoyance d'un chauffeur.

## Il y a Un Mois Je Paraissais 10 Ans de Plus



« Il y avait des rides autour de mes yeux et de ma bouche, des pores dilatés et d'inquiétants symptômes d'affaiblissement. Aujourd'hui mon teint est en tout point aussi satisfaisant que celui de ma charmante fille qui débute dans le monde. Cela est dû à la merveilleuse découverte de Professeurs de la Faculté de Médecine de Vienne qui disent que la peau peut manger. Elle peut absorber la substance nutritive et la transformer en tissus vivants et sains. Ce n'est point l'âge mais la sous-alimentation de la peau qui cause les rides et l'affaiblissement. J'ai entendu parler des aliments ordonnés par ces fameux médecins et dans quatre semaines je me suis rajeunie de dix ans. Je souhaite que toute femme ayant plus de 25 ans puisse connaître la même joie. » Nous garantissons contre 100.000 Francs que la Crème Tokalon contient les éléments nutritifs qui, au dire de Maîtres éminents, sont nécessaires à votre peau pour qu'elle demeure jeune. Ce sont : l'huile d'olive et la Crème fraîche pré-digérées, les extraits végétaux émulsionnés et le jaune d'œuf combinés dans la Crème Tokalon, suivant une formule scientifique. Vous constaterez un résultat à peine croyable, même en une nuit. Son usage continu donne un teint d'une jeunesse et d'une beauté permanentes, frais, soutenu, sans la moindre ride. La Crème Tokalon, couleur rose, doit s'employer le soir avant de se coucher. La Crème Tokalon blanche (absolument non-grasse) est pour le matin. Le succès est garanti sinon l'argent est remboursé.

**Saint-Cergues-les-Voirons**  
(HAUTE-SAVOIE)  
STATION CLIMATIQUE

Altitude de 500 à 1.000 mètres, renommée pour son air pur.  
Forêts de sapins. Vue magnifique : lac Léman, le Jura et les Alpes.  
Gare : SAINT-CERGUÉS-LES-VOIRONS, sur la ligne P.-L.-M. Bellegarde-Evian.  
Services d'auto-cars journaliers, pour toutes les excursions des environs : Chamonix, Annecy, Tour du lac Léman, Grand Saint-Bernard, les Aravis-Aix-les-Bains, Evian et vallée d'Abondance, la Faucille-Saint-Claude, etc., etc.  
Taxe de séjour de 0 fr. 20 à 0 fr. 50, avec perception maximum de 28 jours, et nombreuses réductions ou remises.  
Nombreux hôtels et pensions à des prix très avantageux. Prix spéciaux pour avant et arrière-saison.  
Hôtels et pensions à partir de 25 fr. :

- Val Fleuri;
- Montauban;
- Les Cerisiers;
- L'Archet-les-Sapins;
- De France et la Poste;
- Du Commerce;
- Bosson Jules;
- Chevalier Louis;
- Les Glycines;
- Bon Accueil;
- Les Marronniers;
- Liane;
- La Marquise;
- Des Voirons;
- Mouchet François;
- Rosset François;
- Perrollaz Henri;
- Bon Séjour;
- Les Mugnets;
- Les Hirondelles (nombre limité).

A 1 kilomètre de Saint-Cergues : Machilly, pension franco-suisse.

Pour tous renseignements, s'adresser au Syndicat d'Initiative de Saint-Cergues-les-Voirons (Haute-Savoie).

**LA JUSTICE AU MAROC**

M. Lucien Saint vient de faire signer au Sultan un dahir qui a une grande importance.

Il organise légalement la justice berbère en pays de coutumes.

Depuis longtemps, la question était posée au fur et à mesure des progrès de notre pénétration dans les territoires de Seiba; il fallait savoir jusqu'à quel degré il convenait d'appliquer aux tribus nouvellement soumises une législation dont la forme même de leur groupement social et le souci constant de leur indépendance les avaient tenus jusqu'alors farouchement éloignés.

Or, le Gouvernement français a toujours placé le respect des coutumes et des traditions de ses protégés au premier rang de ses préoccupations.

Cette pensée a servi de base fondamentale à ses engagements vis-à-vis des nouveaux soumis.

Elle contribue, plus que toute opération militaire, à accentuer le rythme des soumissions en pays berbère.

**LE STATUT DES ITALIENS EN TUNISIE**

Le sénateur Ricci, au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères, a indiqué les points de frictions entre les deux pays.

« D'abord, a-t-il déclaré, pour le traitement infligé aux Italiens de Tunisie, un accord fut stipulé en 1896. Bon ou mauvais, ce n'était certes pas en automne 1918 le moment le plus opportun pour le dénouer.

« Depuis lors, on avance avec des renouvellements trimestriels.

« Nos compatriotes ont constitué une économie agricole en Tunisie, toute en faveur de la France, et n'ont jamais donné lieu à suspicion. Pourquoi vouloir les nationaliser ? La France sait pourtant que sa possession de la Tunisie entre dans les dogmes politiques de l'Angleterre, laquelle veut que la route des Indes soit plutôt aux mains de deux puissances que d'une seule : nous en Sicile, la France à Tunis.

« Le règlement de la frontière de Tripolitaine, en exécution du pacte de 1915. Pour cela aussi, il suffirait d'un peu de bonne volonté.

« Notre problème de l'émigration, conséquence nécessaire de l'augmentation de notre population, peut trouver un soulagement temporaire dans l'aménagement des terres en instance de bonification.

« Nous devons être fiers de l'œuvre de notre régime, mais d'ici quelques dizaines d'années, de telles solutions seront insuffisantes à résoudre le problème de l'augmentation de notre population.

« Le retour à l'ancienne émigration, notre perte et notre honte, à laquelle d'ailleurs s'opposent les lois restrictives des pays où elles s'adressaient, n'est plus possible.

« Il nous faut une colonie de peuplement, et comme nous n'en avons pas, il faut chercher une solution à ce problème dans la révision des distributions de mandats. »

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Produits alimentaires et denrées coloniales — Boccaro et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis

Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

**Direction des Domaines et de la Colonisation**

**AVIS**

concernant la mise en vente de l'« Enchir Kholdjane », région de Mateur. La propriété dite « Enchir Kholdjane », d'une superficie de 804 hectares, forme trois lots d'une superficie respective de 251 hectares, 260 ha et 293 ha, qui seront mis en vente par voie d'enchères publiques, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, le samedi 12 juillet 1930, à dix heures du matin.

Seront admis à participer à l'adjudication, les candidats qui auront déposé, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication, un dossier régulier de candidature agréé par l'Administration.

Les adjudicataires seront tenus de s'installer personnellement sur la propriété ou dans le ressort du Contrôle civil de Bizerte ou d'installer dans les mêmes conditions une famille française.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie Pres.

**KORBOUS, Station Thermale**

15 NOVEMBRE 15 MAI

**GRAND HOTEL DES THERMES**

(1<sup>er</sup> ordre) — Eau courante  
HOTEL DES SOURCES  
Renseignements, brochures, dépliant; tarifs : 11, avenue Roustan, Tunis.

**ANIS BERGER**

Claude Berger et Cie — Marseille

Apéritif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT

**le Rhum Chauvet**

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR  
Représentants-dépositaires  
4, Rue de Flandres — TUNIS

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

8, rue Léon Roches  
TUNIS

Eaucourante - Ascenseur  
2 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout

**Grand Hôtel St-Georges**

Chauffage central — Eau courante

**Souffle du Zéphyr**

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer  
Jardin - Terrasse - Eau courante  
J EYMON & Cie, Propriétaires

**Grande Pharmacie du Marché**

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION**

Il est donné avis au public que le lundi 16 juin 1930, à 10 heures du matin, à l'Agence des Habous de Mahdia, il sera procédé à la location par voie d'enchères, pour une durée d'un an, d'une carrière de pierres à Djebel-Regiche, habous Othmana sur la mise à prix de 1.545 fr.

Les frais d'enchères et de rédaction du contrat de location sont à la charge du locataire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Agent des Habous à Mahdia ou au Bureau Foncier de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

**PHARMACIE BLOCH**

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger — Téléphone : 5.53

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax  
Sousse — Monastir  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE  
Location de compartiments de GOFFRES-FORI — Dépôt de Colis —

DEMANDEZ PARTOUT LES

**apéritifs Licari**

**VÊTEMENTS**

J. BELLÉ

& V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

et insignes



**UN TEINT MERVEILLEUX**

Pour Quelques francs Seulement

Plus de Nez Brillants, ou de teints jeunes et grasseyés !

La Mousse de Crème rend la Poudre très adhérente. Elle la fait tenir tout le long du jour en dépit des rafales de vent, d'un temps pluvieux ou de la transpiration provoquée par la danse

« La Mousse de Crème agit aussi comme un tonique de la peau qu'elle aide ainsi à se débarrasser des pores dilatés et autres imperfections du teint. »

**POUDRE TOKALON**

La Poudre de Riz Stylée

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION**

Il est donné avis au public que le lundi 16 juin 1930, à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, à la location par voie d'enchères, pour une durée de trois mois, à partir de juillet 1930, saison de la villégiature, de :

- 1<sup>o</sup> Un premier étage sur la plage du Kram, habous feu Mustapha Agha.  
Mise à prix ..... Fr. 3.000 00
- 2<sup>o</sup> Une petite maison, au même endroit, même habous.  
Mise à prix ..... Fr. 800 00
- 3<sup>o</sup> Une petite maison, au même endroit, même habous.  
Mise à prix ..... Fr. 800 00
- 4<sup>o</sup> Une cabine en maçonnerie, au milieu de l'eau, au même endroit, même habous.  
Mise à prix ..... Fr. 2.000 00

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Mustapha Agha, au Kram ou au Bureau Foncier N° 28 de l'Administration des Habous.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Restaurant du Japon**

G. FIORINI (Propriétaire)

— 0 — 7, Rue Amilcar — TUNIS — 0 —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**« Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télegr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE  
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

**Société Générale**

Pour avoiser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de Tunis, Place de Rome

**PRINCIPALES OPERATIONS**

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en France et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**GARAGE VICTORINE**

12, Rue de Vesoul

**Machines Agricoles - R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés  
TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS  
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Tél. : 1.74

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence Al-Féja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Fab, Monastir, So k-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixe, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays, Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pillet Villi et 47, rue Lamé — PARIS  
S'adresser pour tous renseignements chez  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

● POT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

**Banque Franco-Tunisienne**

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Compagnie de Navigation Mixte**

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES »**

(35<sup>e</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.90

**Vous**

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.